

I GARANTIE FINANCIÈRE (10)

Désignation et adresse du garant ou du consignataire :

Montant de la garantie obtenue :

II ASSURANCE (11)

Désignation et adresse de l'assureur :

III COMPTE BANCAIRE (12)

Désignation et adresse de l'établissement qui a ouvert le compte :

N° du compte :

IV RÉCEPTION DE FONDS (13)

Signature du déclarant,

1. Rayer les mentions ne correspondant pas à la demande.
2. Nom patronymique en majuscules ; le cas échéant, surnom.
3. Dans l'ordre de l'état civil ; souligner le prénom usuel.
4. Nom du père.
5. Nom de jeune fille de la mère.
6. Domicile personnel.
7. S'il y a lieu.
8. Préciser s'il y a location-gérance.
9. Indiquer la qualité de représentant légal, de représentant statutaire, ainsi que la fonction ;
exemple : gérant-associé, gérant, président-directeur général, président du directoire, cogérant...
10. V. attestation de garantie.
11. V. attestation d'assurance.
12. V. attestation d'ouverture de comptes.
13. S'il y a lieu, écrire la mention : « je déclare sur l'honneur que je ne reçois aucun fonds, effet ou valeur à l'occasion des opérations spécifiées par l'article 1 (1° à 5°) de la loi n°70-9 du 2 janvier 1970. »